

Le Conseil Municipal, convoqué le 25 février 2026, s'est réuni en séance le **5 mars 2026**, à 19 heures, en Mairie de CAESTRE, sous la Présidence de M. Jean Luc SCHRICKE, Maire de CAESTRE.

Présents : M. SCHRICKE, M. GOSSEY, Mme DEGRAVE, M. CRINQUETTE, Mme ROHART, Mme PARIS, M. LOEWENGUTH, Mme VENNIN, M. CEROUTER, M. CAROUX, Mme LEBLANC, M. GHELEIN, Mme VAN DE ROSTYNE

Absents, excusés : M. SIEMIATKOWSKI, M. VANOVERSCHELDE, Mme CALOONE, M. MAERTEN,
Pouvoirs : néant

Secrétaire de séance : Mme VAN DE ROSTYNE

Le procès-verbal de la réunion du 11 décembre 2025 a été approuvé à l'unanimité.

Les délibérations ci-dessous ont été adoptées à l'unanimité :

N°	Objet
1	Rétrocession d'une concession cinquantenaire – case de columbarium à la commune
2	Installation de deux feux comportementaux à la Rouge Croix – demande de subvention au titre des amendes de police
3	Accord de principe pour la réalisation de travaux d'investissement – route de Strazeele – La Rouge Croix – installation de feux comportementaux - maîtrise d'ouvrage par le Territoire d'Energie Flandre
4	Réfection église Saint-Omer – Tranche 3 : restauration des intérieurs – convention de financement avec la fondation du patrimoine
5	Tableau des effectifs des emplois permanents, à temps complet, au 1 ^{er} avril 2026
6	Tableau des effectifs des emplois permanents, à temps non complet, au 1 ^{er} avril 2026

Le procès-verbal complet sera disponible en Mairie ou consultable sur le site caestre.fr dès la validation par le Conseil Municipal lors de la prochaine réunion.

Le Maire
Jean-Luc Schricke

La Secrétaire de séance
Mme Marie Van De Rostyne

